

Les Ingénieurs FO à Bercy

pour défendre l'ingénierie publique !

Ce lundi 8 juin 2026, le collectif des ingénieurs FO, dont FO Défense, regroupant les représentants des principaux corps d'ingénieurs de la Fonction publique, a été reçu à Bercy par le cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics, David Amiel, avec l'appui de la Fédération générale des fonctionnaires FO (FGF-FO).

Étaient représentés les corps des :

- Ingénieurs de l'Agriculture et de l'Environnement (IAE) ;
- Ingénieurs Civils de la Défense (ICD) ;
- Ingénieurs de l'Industrie et des Mines (IIM) ;
- Ingénieurs des travaux de la Météorologie (ITM) ;
- Ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat (ITPE).

Accompagnés de Christian Grolier, secrétaire général de la FGF-FO, les représentants FO ont porté les principales revendications de nos corps techniques et notamment :

- l'amélioration des déroulements de carrière, avec la simplification du 3^{ème} grade (abrogation du grade à accès fonctionnel) ;
- l'ouverture du chantier de revalorisation des grilles indiciaires.

Nous avons trouvé un interlocuteur à l'écoute, maîtrisant parfaitement ses dossiers et conscient de la nécessité, pour l'État, de disposer durablement de compétences techniques de haut niveau, de les fidéliser et de mieux reconnaître les qualifications et l'expertise des ingénieurs.

Les échanges ont ainsi permis de réaffirmer le rôle essentiel des ingénieurs dans la conduite des politiques publiques et l'importance pour l'État de préserver, valoriser et renforcer durablement cette expertise technique.

Le cabinet du ministre a indiqué que plusieurs sujets étaient actuellement à l'étude, notamment concernant les promotions et les parcours de carrière des ingénieurs. Des annonces ministérielles sont attendues le 6 juillet prochain.

Pour FO Défense, cette rencontre ne saurait être une fin en soi.

Elle constitue une première étape vers une véritable reconnaissance des ICD, mais la réflexion doit désormais s'étendre à l'ensemble de la filière technique. Il ne peut être question de se limiter à une adaptation des grilles indiciaires ou à la simple transposition de dispositifs conçus pour d'autres corps.

FO Défense revendique une politique ambitieuse pour la filière technique au ministère des armées, fondée sur la reconnaissance des compétences, le renforcement de l'attractivité, la fidélisation des agents et la construction de parcours professionnels cohérents et valorisants.

Paris, le 10 juin 2026